



Le 31 janvier 2024

L'année commence sur les chapeaux de roues.

Ce jeudi 30 janvier 2024, commence une année qui démarre sur les chapeaux de roues pour les surveillants du Craquelin. En effet l'un de nos pensionnaires placés au quartier et au lourd passif disciplinaire (tentative de corruption, agression sur codétenue, violence verbal, etc...) a bousculé et porté un coup de poing au visage du premier surveillant de roulement lors de la distribution du repas avant d'être maîtrisé. Une première surveillante sera également blessée lors de l'intervention, quant à nos collègues, ils s'en sortiront avec respectivement 5 et 6 jours d'ITT !

La CGT Pénitentiaire condamne avec la plus grande fermeté cet acte et demande une sanction de 30 jours de quartier disciplinaire, ainsi que le transfert de ce détenu à l'issue de sa peine.

La CGT Pénitentiaire apporte tout son soutien aux agents concernés et les accompagnera dans leurs démarches.

Ce tract aurait pu s'arrêter là et n'être qu'un constat de plus dans la montée de la violence et des passages à l'acte au sein du CP, mais comme diraient certains de notre hiérarchie « ce n'est pas grave tu en verras d'autres ».

Et bien **SI**, navré de vous l'apprendre, cela est grave... Mais peut-être faudrait il remonter à l'origine du problème ?

Pour notre hiérarchie (toujours), la réponse à cela est généralement la même « **c'est la faute du surveillant** », comme nous le montre la plupart des briefings en bâtiment l'origine de tous les problèmes viendrait apparemment des surveillants. En effet, ces briefings qui devraient être destinés à un moment privilégié entre chef de bâtiment et agents afin d'échanger sur les problèmes en bâtiment et la gestion des détenus sert plutôt à des moments réquisitoires et autres remontrances sur l'incompétence des surveillants. Ceux-ci ne font pas assez vite les mouvements qui leur sont ordonnés, dans une désorganisation

TOTALE de nombreux services du centre pénitentiaire. Il serait apprécié que nos chefs comprennent mieux le fonctionnement d'un bâtiment pour nous éviter certaines règles difficilement applicables et fassent preuve de tolérance comme lors des mouvements de la maison d'arrêt, où les détenus doivent être accompagnés, mais par manque d'effectif, ils se retrouvent retardés ou annulés.

La reconnaissance pour les surveillants est vite oubliée par les supérieurs lorsque ceux-ci interviennent sur de nombreux incidents (incendie, bagarre ou autres). La seule remarque à laquelle ils ont le droit est bien souvent « **c'est normal c'est le job** ». Lorsqu'ils se font insulter « **ce n'est pas grave vous avez l'habitude** » et en cas de **problèmes** « **c'est la faute du surveillant** ». A croire que passer un concours rend certains Hommes parfaits !

Concernant cette reconnaissance notre chef de détention ne relève malheureusement pas le niveau. Abonné absent en cas de problème, il est toujours prêt à distribuer remarques et remontrances, oubliant la simple règle de politesse « le bonjour », mais celle-ci n'est pas son fort.

Il est regrettable de devoir rappeler que les surveillants travaillent les nuits, jours fériés, week-ends. Ils sont rappelés à outrance au nom d'une nécessité de service, qui est censée être une exception et non une norme. De plus ils font preuve de professionnalisme pour tenir au mieux une détention en perdition.

La CGT vous remercie tous pour votre professionnalisme.

Et pour finir, il n'y a pas que les autoroutes qui pourraient être bloquées en ce début d'année.

A bon entendeur...

Le bureau local CGT